

Date de la convocation : 18 octobre 2017

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT CINQ OTOBRE DEUX MIL DIX SEPT, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET - Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE – Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX - Roger DELSOL - Bernadette ROEGIERS - Pascale YVIN - Pascal ORGEREAU – Isabelle PLANTE - Michel LEBRETON -

ÉTAIENT EXCUSES : Jocelyne VIET (pouvoir à Isabelle PLANTE) - David JACQUET (pouvoir à Jackie PASSET) - karine LEROY (pouvoir à Cathia BAILLIF) - Emmanuelle LEGRAS (pouvoir à Pascale YVIN) - Jean-Marie RADOTIN (pouvoir à Roger DELSOL) -

Secrétaire de Séance : Véronique CHOTARD

* *
*

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 27 Septembre 2017 est adopté à l'unanimité

Synthèse du diagnostic social de l'Entente Vallée

Véronique CHOTARD, Adjointe, communique l'état d'avancement du diagnostic social en cours au sein des 4 communes de l'Entente Vallée, diagnostic réalisé par le bureau d'études AnaTer.

Depuis plusieurs mois, des échanges, tables rondes, où élus, professionnels, associations et habitants ont été conviés, ont permis de dégager trois grandes thématiques pour structurer le sens souhaitable de la politique sociale à l'échelon des quatre communes : l'enfance-jeunesse, l'insertion sociale et professionnelle et la politique du vieillissement et du handicap.

Le Comité de pilotage a confirmé la volonté

- de renforcer et ajuster les dispositifs existants pour maintenir voire amplifier l'offre de proximité,
- de ventiler ces dispositifs sur l'ensemble des quatre communes de l'Entente Vallée
- d'impulser la coordination des acteurs locaux.

Le Conseil Municipal considère l'opportunité de développer la cohérence de territoire en matière sociale, enfance-jeunesse et culturelle en faveur de la proximité des services. Quant aux moyens de la mise en œuvre et quant au cadre juridique porteur, la réflexion doit se poursuivre. Pour cela, les élus souhaitent entendre le bureau d'études Anater, pour mieux appréhender la finalité de son étude.

Mise à jour du tableau des effectifs

Pour faire face à la reprise des tâches « instruction urbanisme », il est nécessaire de modifier l'organisation des services administratifs à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Conseil Municipal décide à cet effet et à compter du 1^{er} janvier 2018 de

- Mutualiser le poste compta et le poste Urbanisme pour un total de 30/35è (au lieu de 17 H 50 H et 3 H de services extérieurs urbanisme) – décision à l'unanimité -
- d'ajuster le poste d'accueil à hauteur de 24/35è (au lieu de 35 H) et ce en fonction des nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie : ouverture tous les matins du Lundi au Vendredi : de 9 Heures à 12 Heures ; deux après-midi par semaine les lundi et mercredi de 15 Heures à 17 Heures 30 ; permanence le samedi matin de 10 Heures à 12 Heures. – décision par 15 voix pour – 2 contre et 2 abstentions -

Adhésion au contrat d'assurances groupe du CDG 49 à compter du 1^{er} janvier 2018

Vu le contrat groupe conclu par le Centre de Gestion auprès de ETHIAS, via COLLECTeam et YVELAIN pour garantir les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire du personnel communal,
Vu les conditions d'adhésion : 4,40 % de la masse salariale y compris charges patronales pour les agents CNRCAL et 1,15 % pour les agents IRCANTEC,

Le conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Approbation du rapport de la commission CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert (CLECT) de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée est chargée d'évaluer les charges transférées par les communes à la communauté de communes et à l'inverse celles transférées par la communauté de communes à certaines de ces communes.

Le conseil municipal examine et adopte le rapport de la CLECT établi le 25 Septembre dernier. Le montant de l'attribution de compensation à verser aux communes sera effectif après adoption définitive par le Conseil Communautaire Baugeois-Vallée.

Fixation d'un tarif spécifique restaurant scolaire « panier-repas » dans le cadre d'un PAI - projet d'alimentation individualisé – allergie alimentaire -

Le Conseil Municipal, sur proposition du comité restaurant scolaire, DECIDE, à l'unanimité, de fixer, avec effet au 1^{er} Novembre 2017, un tarif spécifique pour les usagers du restaurant scolaire qui bénéficient du service sans prendre le repas (panier-repas apporté par la famille) en raison d'allergie ou d'intolérance alimentaire faisant l'objet d'un PAI (projet d'alimentation individualisé).

Le tarif en vigueur est ainsi défalqué de 33 % représentant la part des denrées alimentaires, soit :

	TARIFS en vigueur AVEC REPAS		TARIFS SANS REPAS DANS LE CADRE D'UN PAI (panier repas apporté par la famille)	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Inscriptions annuelles	3,30	3.45	2,20	2,30
Inscriptions trimestrielles	3,40	3.6	2,30	2,40

Réalisation de l'emprunt prévu au budget primitif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de contracter un emprunt de 200 000 € (comme prévu au Budget primitif 2017) auprès du Crédit Agricole selon les caractéristiques suivantes :

- 15 ANS
- TAUX FIXE à 1,15 %
- Echéances trimestrielles

Cet emprunt a pour objet de servir en partie au financement des travaux de voirie engagés dans la résidence Les Hauts.

Versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de dépannage

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEMML pour les travaux de dépannages du réseau d'éclairage public réalisés entre le 1^{er} Septembre 2016 et le 31 Août 2017, soit la somme de 1 553,21 € TTC.

Archives communales – mise à jour et adoption d'un règlement

Le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE d'approuver un règlement de consultation des archives communales, conformément aux directives communiquées par les archives départementales. Ce règlement précise, entre autres, les modalités d'accès à la salle des archives et les modalités de consultation des documents.

Par ailleurs, pour les besoins de remise à jour de la salle des archives, le dernier classement ayant eu lieu en 2014, le Conseil Municipal sollicite la mise à disposition d'un archiviste pour une durée de un mois au cours du second semestre 2018.

La séance est levée à 22 Heures 15.

Le Maire,

Jackie PASSET

A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jackie Passet', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MARIEMONT' and 'MUNICIPALITE' around a central emblem.